

Quartier Saint-Gervais menacé : problèmes importants en suspens à Genève

Autor(en): **Baertschi, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **72 (1977)**

Heft 1-fr: **Traits de lumière à l'horizon**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174627>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tisse a subi des dégâts irréparables et ne peut plus être sauvée.

«A titre d'exemple»

«La politique du fait accompli, en violation du droit, nous a déjà inquiétés à plusieurs reprises», disait le communiqué. Le cas de Hauteville était signalé à titre d'exemple pour épargner au patrimoine fribourgeois d'autres pertes irréparables. En effet, sont actuellement en danger: des fermes de Farvagny; l'ancienne cure d'Estavannens, des XVIIe et XVIIIe siècles (pour l'extension d'un parcage!); l'ancienne église de Montbrelloz (XIIIe siècle), près d'Estavayer; le pont de bois couvert de Vuippens, sur la Sionge, construit en 1831 par des artisans locaux qui ont signé leur ouvrage; situé dans une combe intacte, il forme avec les deux châteaux du village un ensemble remarquable. On le déclare trop étroit pour le trafic actuel; mais en de tels cas, d'autres solutions sont possibles que la démolition.

En bas: l'ancienne école de Hauteville (1704) formait un ensemble avec la cure et l'église.



Quartier Saint-Gervais menacé

Problèmes importants en suspens à Genève

Avec l'année nouvelle, Genève voit plusieurs problèmes importants rester en suspens. De grandes opérations de rénovation urbaine se précisent dans plusieurs secteurs de la ville. Ainsi, la reconstruction d'une partie du quartier des Grottes sera prochainement entreprise. La place de Cornavin sera l'objet d'importantes transformations. Les «Rues basses», lieu privilégié pour le Grand Commerce et la Banque, verront certainement disparaître un pan d'immeubles importants à la rue de la Confédération. La proposition de reconstruction – qui souhaiterait concilier modernisme et faux-vieux – est discutée dans la presse; elle ne fait pas l'unanimité.

Offensive de l'Art public

La Société d'art public est intervenue au mois de décembre en faveur de la préservation de la Corraterie où un projet menaçait de dégrader le site. Actuellement la Société mène une campagne soutenue pour la conservation de l'hôtel Métropole. Mais la lutte est serrée et l'is-



sue du scrutin reste incertaine (voir à ce propos l'article de Denis Blondel). Quant à la rive droite du Rhône, une opération de reconstruction-rénovation importante se précise dans le quartier de Saint-Gervais. Le seul quartier médiéval encore existant sur cette rive serait menacé, ainsi que la place Chevelu sur le quai des Bergues.

Dans ce contexte, la tâche des autorités n'est pas toujours aisée. La réalité, c'est que, après une période d'extension axée sur la périphérie

En haut: quelque 150 personnes ont manifesté à fin janvier, à Genève, contre le plan officiel d'assainissement de l'ancien quartier des Grottes, derrière la gare, et ont renseigné les habitants, au moyen d'une maquette, sur l'aspect futur de leur quartier (Keystone).

(cités satellites) et une succession d'interventions ponctuelles (immeubles isolés) en centre urbain, Genève assiste à des opérations groupées dans des quartiers existants. Il semble que la redéfinition d'une politique urbaine et des moyens de cette politique se préciseront dans les temps à venir.

Examiner de près les problèmes!

Les solutions à apporter sont diverses et les problèmes exigent de la souplesse dans leur résolution. Ainsi, au cours d'une récente interview, le Conseiller d'Etat *Jacques Vernet*, chargé du Département des travaux publics, précisait «qu'il ne faut de toute manière jamais laisser notre réflexion sur un projet de loi ou un règlement se concrétiser, sans avoir examiné de près le problème de la finalité de l'intervention que l'on se propose de faire».

Pierre Baertschi

Collection unique

Sion inaugure un musée d'archéologie

svz. Témoin du riche passé valaisan, un musée d'archéologie s'est ouvert à Sion. On y admire des trouvailles romaines, principalement de Martigny (Octodurus), de mystérieuses stèles de pierre de l'époque néolithique, ainsi qu'une collection d'objets de verre presque unique au monde. Cette superbe collection, due à *Edouard Guigoz*, industriel de Chiasso et citoyen valaisan, comprend 3500 pièces: statues, cruches et lampes égyptiennes, mycéniennes, grecques et romaines. Ce musée a été aménagé dans les anciennes granges des princes-évêques de Sion (Grange à l'Evêque), près du château de la Majorie. Heures d'ouverture: tous les jours, sauf le lundi, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.



Les quais de Neuchâtel relient admirablement la ville et son lac. Et c'est ici que devait passer le tracé sud de la N 5!

Neuchâtel et la N 5

Il n'y a plus de «tracé sud»

Il ne faudrait pas oublier que le 22 octobre 1975, le *Conseil fédéral* a pris une décision définitive quant à la traversée de Neuchâtel par la route nationale 5. Sur la proposition du chef du Département de l'intérieur, il approuvait le tracé dit «métropolitain», en tunnel sous la ville, et rejetait le «tracé sud», partiellement souterrain par le bord du lac, préconisé par les autorités communales d'alors.

C'était le terme d'une très vive controverse de plus de douze ans, et l'une des belles victoires obtenues en matière d'autoroutes suisses par les défenseurs de l'environnement.

L'écho de la mauvaise humeur

Cependant, depuis la décision fédérale, la presse se fait encore de temps en temps l'écho de la mauvaise humeur d'un groupe de personnes, encadrées par quelques politiciens, intéressées au tracé sud

qui eût impliqué, en plus de l'autoroute, d'énormes travaux d'urbanisation sur des remblayages. La dernière de ces manifestations est un communiqué où l'on faisait valoir que le tracé retenu serait réalisé en grande partie par des entreprises étrangères au canton, qui seules disposent de l'équipement apte à forer des tunnels – et justement, les entrepreneurs neuchâtelois venaient d'exposer publiquement leurs difficultés.

Celles-ci ne sont pas niables, mais cette argumentation n'a fait que confirmer ce que l'on savait déjà: c'est que dès l'origine, la propagande pour le tracé sud a été liée à des intérêts privés et financiers, beaucoup plus qu'à l'intérêt général.

Bravo aux autorités!

Des députés ayant déposé au sujet de la N 5 des questions écrites, le *Conseil d'Etat* a notamment déclaré: «Nous n'ignorons pas que certains esprits cherchent à prolonger